



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LES MÉDIAS

RELATIONS AVEC LES MEDIAS : Michèle Rogerson, 613-266-4771,
micheler@skillscanada.com

CENTRE DES MEDIAS – SERVICES

- Situé au Centre de foires d'ExpoCité, au niveau 1, à gauche de l'entrée D de la salle de la compétition.
- Accès par les entrées C et D.
- Connexion Internet pour les médias dans le Centre des médias.

HEURES D'OUVERTURE

29 mai : 12 h à 18 h

30 et 31 mai : 8 h 30 à 17 h

1^{er} juin : 9 h à 10 h

ACCREDITATION ET INSCRIPTION DES MEDIAS

- Tous les médias présents aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies (OCMT) doivent être accrédités et s'assurer que leur badge est visible en permanence.
- Les médias comprennent les reporters, les journalistes, les photographes et les équipes de tournage.

REMARQUE : Si le centre des médias est fermé, vous pouvez obtenir un badge d'accréditation de média au bureau des inscriptions, situé au niveau 1, près de l'entrée E.

.../2



ENREGISTREMENTS AUDIO/VIDEO ET PHOTOS

Tous les appareils photos et toutes les caméras doivent clairement porter un justificatif d'affiliation professionnelle en tant que moyen d'identification. Les magnétophones ne peuvent être utilisés que pour des interviews de porte-parole ou de concurrents et concurrentes approuvées à l'avance. Il est interdit de prendre des photos dans l'aire des concours ou de la compétition, mais cela est permis aussitôt à l'extérieur de ces aires. Veuillez noter que tous les concurrents et tous les bénévoles ont signé une renonciation à leurs droits d'être photographiés et filmés. En ce qui concerne les élèves visiteurs, tous les élèves portant un bracelet vert peuvent être photographiés ou filmés, tandis que ceux portant un bracelet blanc ou orange ne peuvent pas être photographiés ou filmés.

INTERVIEWS

Les demandes d'interview peuvent être soumises à l'avance au bureau de Skills/Compétences Canada et sur place par l'intermédiaire de **Michèle Rogerson**, à micheler@skillscanada.com ou au 613-266-4771. Les demandes d'interview peuvent également être soumises sur place au centre des médias; elles doivent être organisées et approuvées avant l'interview.

.../3



OBTENIR RAPIDEMENT DES PHOTOS, DES ROULEAUX B ET DES VIDEOS DES OCMT 2024

- Les photos seront téléversées sur **Flickr** à la fin de chaque journée. Elles seront sauvegardées dans l'album OCMT 2024. Si vous avez besoin d'une photo que vous avez de la difficulté à trouver, veuillez contacter **Bradley Thomas**, à bradleyt@skillscanada.com ou au 613-816-2872.
- Des vidéos des OCMT peuvent être visionnées sur **YouTube**. Pour obtenir des séquences de rouleau B ou des copies de vidéos promotionnelles, veuillez communiquer avec **Bradley Thomas**.
- Le mot-clic officiel des OCMT est **#OCMT2024**.
- Notre adresse Facebook est **@SkillsCanada**.
- Notre pseudonyme X est **@Skills_Canada**.
- Notre pseudonyme Instagram est **@skillscompetencescanada**.
- Retrouvez-nous sur LinkedIn : **Skills/Compétences Canada**.
- Retrouvez-nous sur TikTok : **@skillscompetencescanada**.

CODE DE CONDUITE DES MEDIAS

Skills/Compétences Canada encourage ouvertement les médias à faire la promotion de tous les aspects des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Cependant, un code de conduite doit être observé afin de respecter les concurrents et des concurrentes pendant la durée de la compétition. En d'autres termes, il est interdit de photographier ou de filmer un concurrent ou une concurrente, car cela pourrait nuire à sa performance pendant la compétition.

DIFFUSION CONTINUE EN DIRECT

Ne manquez pas de visionner la diffusion continue en direct des cérémonies d'ouverture et de clôture, le **29 mai à 19 h 15** et le **1^{er} juin à 11 h 00** respectivement, sur la chaîne [YouTube](#) de SCC. Vous pourrez également y suivre la diffusion en direct des épreuves et assister à des interviews intéressantes et à de nombreuses autres activités pendant les journées de compétition, les **30 et 31 mai**, de 8 h 30 à 16 h.

.../4



AUTRES RÈGLES

- Les médias peuvent prendre des photos et filmer hors des aires de concours pendant la compétition.
- Les médias peuvent entrer dans une aire de concours uniquement pendant les pauses, **à condition d'avoir obtenu l'autorisation du président du Comité technique national (CTN) de l'aire de concours en question**. Les « prises de vue » ou « angles de vue » particuliers doivent être organisés en concertation avec le président du CTN ou le membre du CTN chargé des médias et le concurrent ou la concurrente. Il est obligatoire de porter des chaussures ou des bottes avec embout de sécurité pour pénétrer dans l'aire de concours. Les médias peuvent se procurer des embouts d'acier au centre des médias, situé à côté de l'entrée D.
- Dans chaque aire de concours, le membre du CTN chargé des médias portera un bracelet fluorescent.
- Il est interdit aux médias de communiquer avec un concurrent ou une concurrente sans l'autorisation du président du CTN ou du membre du CTN chargé des médias.
- Il est interdit aux médias d'entrer dans l'« espace personnel » (c'est-à-dire pour faire des « gros plans ») d'un concurrent ou d'une concurrente sans l'autorisation du président du CTN ou du membre du CTN chargé des médias.